



Jan. 1912

*A tous nos abonnés : Bonne et Heureuse Année !!*

---

## Chronique du sanctuaire

---

Novembre 1911. — Le glas tristement et pieusement sonne à nos clochers. Sa voix, ouatée d'une neige précoce, s'en va, le soir vers 8hrs, soupirer à tous les foyers de la paroisse. Elle passe comme un appel de l'au-delà, et à ce passage le travail cesse, les rires tombent, tandis que les amis, les étrangers, les visiteurs unis aux membres de la famille se mettent à genoux pour répondre à la prière pour les morts.

Prions donc pour les morts. Pour nos morts d'abord : pour ceux dont les noms forment, à la fin de chaque numéro de nos *Annales*, une longue liste lugubre. Ces morts, ce sont nos abon-

nés ou quelqu'un de leurs parents. Ils réclament la voix de nos *Annales*, comme celle d'un glas immense dont l'écho se ferait entendre par tout le pays. A cet appel qui leur parvient tous nos abonnés et lecteurs répondent par une prière pour ces chers défunts.

Quelle est donc puissante cette prière collective de tous nos lecteurs, en faveur des âmes de ceux qui ne sont plus, hier, *pèlerins* de la vie, *pèlerins* peut-être de Notre Dame du Cap, aujourd'hui parvenus dans l'inconnu où nos prières vont les retrouver.

Ainsi nous prions pour *nos* morts, en faisant beaucoup prier pour eux. Et qui sait si beaucoup de nos abonnés n'ont pas obtenu plus tôt les délices du ciel, grâce à cette prière que nous avons obtenue pour eux ?

Nous prions pour *nos* morts, c'est-à-dire pour les abonnés des *Annales*, par ces 104 messes que chaque année nous faisons célébrer pour eux. Nous prions pour *nos* morts par ce service, qu'au commencement de novembre nous avons chanté pour leur repos.

Nous prions pour *nos* morts par cette dizaine de tous nos chapelets que nous récitons spécialement à cette intention.

Nous prions pour *nos* morts en les rendant participants aux prières et aux bonnes œuvres de la communauté ; en les recommandant dans tant de sanctuaires célèbres où l'on se souvient d'eux.

Mais surtout nous prions pour *nos* morts, en invoquant pour eux les *suffrages* si puissants de Celle dont nous gardons le sanctuaire.

Donnez donc en ce jour, où l'église pleurante  
Fait entendre pour eux une plainte touchante,  
Pour calmer vos regrets, peut-être vos remords,  
Donnez, du *souvenir* ressuscitant la flamme,  
Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,  
Ces doux parfums du ciel qui consolent les morts.

Oui, du *souvenir* ressuscitons la flamme.

Dans la tranquillité de notre solitude, maintenant que les grands pèlerinages sont finis, que seuls nous visitent quelques

rare pèlerins isolés, il est bon de nous rappeler quelques uns des *souvenirs* du temps passé. Il est bon de relever ici quelques faits plus saillants, manifestations plus marquées de la puissance et de la bonté de Notre Dame du Cap.

En voici un qui nous a été conté durant le cours de la dernière saison, et qui a été inscrit dans le mémoire qui conserve, pour nos successeurs, les faits et gestes de Marie sur ce Cap de la Madeleine.

“ En 1903, professeur à . . . , à la suite d'une dyspepsie de 4 ans qui m'avait occasionné une débilité générale, je craignais, et on craignait beaucoup plus encore pour moi, la consommation. Ma classe me fatiguait et je ressentais à un poumon des douleurs continuelles. Pendant un mois, elles ne firent qu'augmenter. Le Docteur m'avait prescrit des mouches de moultarde, de l'huile de foie de morue et des toniques de différente sorte. Je lui avais obéi sur ce point. Mais il m'avait défendu de parler, ce qu'il m'était impossible de faire. Le mal continuait : parfois les remèdes endormaient la douleur qui reprenait ensuite plus violente.

En désespoir de cause, je m'adressai à Notre Dame du Rosaire et fit la promesse d'un pèlerinage à pied, aller et retour, au Cap de la Madeleine. C'était au mois de Mai. Le voyage fut un peu pénible, mais j'avais confiance.

Aussitôt arrivé, j'allai au Sanctuaire et y demeurai environ une heure ; j'y vénérâi les reliques. Je sortis alors pour me rendre à la maison des Pères Oblats. Toute douleur avait disparu. Je fis le Chemin de la Croix et partis pour le retour.

Depuis lors la douleur n'a pas reparu, j'étais sans doute encore très faible ; mais pouvais faire ma classe sans trop de fatigue . . . . . Depuis ce temps ma santé n'a fait que s'améliorer.

Je consens bien volontiers à publier ce fait pour témoigner ma reconnaissance à Notre Dame du Très Saint Rosaire et pour exciter la confiance des malades qui auraient besoin de sa protection. ”

\* \* \*

Voici un autre fait que nous a apporté le courrier de Grand-Mère, avec le certificat du Docteur affirmant : “ avoir traité la

malade pendant plusieurs semaines et avoir employé les meilleurs moyens thérapeutiques à sa connaissance sans obtenir aucun résultat apparent. ”

“ J’ai promis de faire insérer la guérison de ma fille de 21 mois, qui a été 14 semaines comme un cadavre. Le Docteur l’avait abandonnée ; alors j’ai promis une messe à Notre Dame du T. S. Rosaire, avec annonce dans les Annales, si elle recouvrait la santé sans rester infirme ; ou bien que Dieu mette fin à ses souffrances ; Eh ! bien, elle est bien portante et bien grosse. Merci à Notre bonne Mère du Rosaire. ” Dame E. Labrie.

Deux pèlerins viennent un jour de St Stanislas, ce sont : “ Monsieur et Madame Déry. Cette dernière a été guérie par Notre Dame du Rosaire, d’une inflammation d’intestins, après avoir été condamnée par trois médecins et par Mr le Curé. Elle a promis la publication de cette faveur et avec son mari elle vient au Cap de la Madeleine pour demander cette insertion dans les Annales et en même temps présenter à Notre Dame du Rosaire l’hommage de sa reconnaissance. ”

Nous citons ces faits, tels qu’ils nous ont été donnés, réservant à la seule autorité de l’Eglise, le droit d’en déterminer la valeur. Mais le *souvenir* de ces bienfaits, tels que nous les rappelons est de notre part un acte de filiale reconnaissance.

C’est pour nous un charme d’y penser, maintenant que nous sommes seuls au Sanctuaire, et ceux que la froide saison retient loin du Cap de la Madeleine, éprouveront le même charme à les lire dans nos *Annales*, et à les méditer durant les jours si longs de l’hiver.

Ce *souvenir* sera aussi pour ces lecteurs une occasion nouvelle de renouveler leur confiance envers Notre Dame du Cap pour lui adresser désormais des prières plus ferventes.

\* \* \*

Dans leur livraison de Janvier 1910, les *Annales* consacraient une bonne part de leur “ chronique ” à parler des *Frères Convertis* de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Ces pages avaient été écrites à l’occasion de la retraite annuelle que ces Frères étaient venus faire au Cap de la Madeleine.

La "chronique" du premier numéro de 1912 est heureuse de rappeler le même *souvenir*. Car nos *Frères Convers* sont venus de nouveau faire ici leur retraite. Le sanctuaire leur a été réservé pendant ces huit jours, et de toutes les prières de l'année, celles-ci ne furent pas les moins ardentes.

En 1910, des lettres nous sont parvenues, écrites à la suite de notre page sur les *Frères Convers*. Puisse celle-ci avoir le même effet heureux et attirer vers la vie religieuse des jeunes gens que la grâce travaille et sanctifie.

Car ce qu'il faut avant tout remarquer dans la vie du frère convers, c'est qu'il est *religieux*. Le genre des travaux auxquels une personne peut se livrer ne l'établit pas, comme tel, dans l'état *religieux*. Seuls les vœux ont ce pouvoir, et les vœux des frères convers sont de même nature que ceux de leurs frères qui sont prêtres.

L'état religieux, étant un état de perfection, exerce sur beaucoup de jeunes gens un attrait particulier. A eux de ne pas rester sourds à cet appel et de chercher un peu dans leurs goûts vers quelle communauté se diriger. Parmi ceux qui nous sont venus, beaucoup ont été attirés par le désir des missions lointaines et surtout par ce titre de *Oblat de Marie Immaculée*. Pourquoi n'y en aurait-il pas parmi nos lecteurs qui se laisseraient attirer pour les mêmes raisons, mais surtout par celle de se faire *religieux*. Nous demandons à Notre Dame du Cap de se faire l'inspiratrice aimée de ces saints désirs et de ces résolutions efficaces.

Ceux qu'Elle attirera prendront bien vite la place de plusieurs de nos anciens déjà très près de la vieillesse. Beaucoup de ceux qui ont suivi la retraite comptent de longues années d'apostolat, d'aucuns sont dans la communauté depuis plus de quarante années.

Quelle belle vie que celle-là ; humble, cachée, mais combien méritoire !..

Que de jeunes gens auraient été attirés vers nous s'ils avaient pu assister à ces saints exercices de retraite et respirer à larges poumons cette atmosphère de piété répandue dans notre sanctuaire ! Que de jeunes gens se seraient sentis émus d'entendre, le jour de la *rénovation des vœux*, les aimables et saintes paroles

que Mgr Grouard adressait aux retraits qui allaient repartir.

Et maintenant ils sont repartis ; retournés dans leurs maisons religieuses échelonnées depuis le Lac St Jean jusqu'au Témiskamingue. Ils ont emporté avec eux un souvenir reconnaissant de cette retraite et de Notre Dame du Cap et nous, nous conservons le leur ici bien précieusement.

Pour avoir touché leur vertu de si près, nous ne formons qu'un seul désir c'est qu'ils aient de nombreux imitateurs....

\*\*\*

Et maintenant Novembre s'en va, avec ces jours de plus en plus courts, égayés assez souvent de visites solitaires. Les neiges précoces nous valent ces pèlerinages isolés, mais la plupart des amis de Notre Dame du Cap se contenteront, pendant plusieurs mois, de lui faire visite par leurs prières, leurs demandes, leur reconnaissance et par la lecture de nos *Annales*.

Celles-ci se permettent de terminer cette chronique par quelques avis ou remarques pratiques.

1<sup>o</sup> Donnez-nous toujours votre adresse en nous écrivant. Nous avons ainsi reçu de Dame Onésime Lavoie, de Dame Gédéon Roy des envois dont nous ne connaissons pas le bureau de poste ; et d'autres sont dans ce cas. 2<sup>o</sup> Ecrivez votre nom tout au long.

Des erreurs ont été commises dans l'envoi des Annales parce que l'abonné ne nous donnait que des *initiales*.

3<sup>o</sup> La nouvelle prime pour l'année 1912 sera une belle grande image représentant la Ste Vierge avec l'Enfant Jésus, et St-Jean Baptiste. Elle sera, nous l'espérons, la bienvenue comme celles des deux dernières années. Mais vous restez toujours libres de choisir autre chose, comme les médailles de St Benoit que préfèrent beaucoup de nos amis.

4<sup>o</sup> La belle statue dorée de Notre Dame du Cap est toujours donnée en prime pour 6 nouveaux abonnés,

Sur ce : *A vous surtout zélateurs et zélatrices, BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.*

# La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

---

A

## LA MÈRE DE DIEU

---

5.—*Raisons théologiques de l'Assomption de Marie.*

Notre dernier article a présenté à nos lecteurs *trois* premières raisons données par les théologiens pour expliquer cet admirable privilège de l'*Assomption*.

Eu voici quelques autres.

\*\*\*

Une *quatrième* raison c'est que l'Assomption de Marie est la *glorification* de la chair du Christ lui-même.

Pour croire à cette raison il suffit de se rappeler les divines attentions dans la création du *corps* humain.

Dieu a formé de la boue le *corps* d'Adam mais il l'a animé d'une âme immortelle.

Cette haleine divine inspirée en lui, lui a donné une valeur bien au-dessus de la condition naturelle de toute chair. Aussi celle-ci devait-elle être immortelle. Elle devait ne point connaître les affres de l'agonie et de la mort.

Lorsqu'il s'est agi de former le *corps* réel de Jésus-Christ, pendant combien de temps Dieu ne s'est-il pas, pour ainsi dire, façonné la main, pour faire de cette chair l'admirable instrument de la vie humaine du Christ?

Lorsqu'il s'agit de former le *corps mystique* de Jésus-Christ, Dieu n'élève-t-il pas jusqu'à cette dignité notre chair elle-même, tellement que St Paul nous prescrit de pousser jusque-là la hardiesse de nos expressions, lorsqu'il dit : "*Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ.*"

Nous pouvons comprendre par ces exemples le respect de Dieu pour la chair qu'il a créée. D'ailleurs il nous le dit lui-même aux Ephésiens : *“ Personne, en effet, n'a jamais haï sa propre chair, mais il la nourrit et l'entoure de soins, comme le Christ, aussi fait pour l'Eglise : car nous sommes membres de son corps. ”*

Mais la chair immaculée de Marie n'est-elle pas, en un sens très vrai, la chair de Jésus-Christ. En un sens très élevé ne sont-ils pas *“ une seule chair ”*. La glorieuse Assomption de Marie est donc la *glorification* de la chair du Christ lui-même.

Le même Dieu qui a pétri avec tant d'art le corps d'Adam, le destinant à une si étonnante immortalité ; qui a formé si délicatement la chair du Christ ; qui purifie avec tant de soins les membres de son corps mystique, ce même Dieu pouvait-il abandonner à la dent du ver et à la corruption de la pourriture la chair de Marie qui est devenue la chair de Jésus-Christ ?

Non ; le Christ, moins que tout autre, *“ n'a jamais haï sa chair ; ”* au jour de l'Assomption, il *l'entoure de soins*, mieux encore qu'il ne le fait pour son Eglise, pour que le corps de Marie ressuscité soit *“ glorieux, sans tache, ni ride, ni rien de pareil. ”*

\*.\*

Une *cinquième raison*, c'est la glorification excellente que Dieu doit donner à la pureté la plus *excellente* que le monde et les Anges aient pu admirer.

Cette *pureté* est d'abord celle de l'origine, la conception immaculée. Ce privilège, cela va de soi, dut soustraire Marie à la loi générale portée contre la nature humaine coupable : *“ Tu es poussière et tu retourneras en poussière ”*.

Marie préservée de la *mort* de l'âme, c'est à-dire du péché, doit aussi être préservée de la corruption qui est proprement la mort du corps. Elle est morte, il est vrai ; mais, nous l'avons dit, non pas d'une mort qui fut la suite du péché et pour des raisons d'un autre ordre. Cette excellente pureté de son origine demande la glorification excellente de sa chair par son Assomption glorieuse. Car ceux qui meurent du péché, sont condamnés non seulement à la mort, mais à cette mort plus

profonde qui dissout l'homme tout entier, pour le refaire sur un autre plan.

Cette pureté ce fut encore *l'intégrité* de Marie, conséquence de son Immaculée Conception ; cette extinction de toute convoitise et cette préservation de tout désordre des sens.

Les violentes épithètes adressées par St Paul contre ce *corps de mort, ce corps de péché, ce vieil homme*, sont épargnées au corps de la bienheureuse Vierge Marie grâce à ce privilège de *l'intégrité* dont nous avons longuement parlé. Grâce à ce privilège encore, Dieu, au regard si pénétrant, n'a rien pu découvrir d'imparfait et de moins beau dans les attraits de cette chair. Aucun désir, aucun mouvement, aucun penchant qui ne fut immaculé. Il faut donc conclure que cette intégrité aurait été violée, perdue et souillée si ce corps virginal n'était pas monté au ciel par une glorieuse Assomption. Celle-ci était d'une plus haute convenance pour soustraire le corps de Marie à la souillure de la tombe, que ne furent convenables tant de miracles opérés par Dieu pour préserver dans leur tombeau la dépouille mortelle de tant de saintes Vierges.

Bossuet résume tout ceci magistralement, au commencement du deuxième point de son sermon sur l'Assomption :

“ Le corps sacré de Marie, le trône de la chasteté, le temple de la sagesse incarnée, l'organe du Saint Esprit et le siège de la vertu du Très-Haut, n'a pas du demeurer dans le tombeau ; et le triomphe de Marie serait imparfait, s'il s'accomplissait sans sa sainte chair, qui a été comme la source de sa gloire. Venez donc, Vierges de Jésus-Christ, chastes épouses du Sauveur des âmes, venez admirer les beautés de cette chair virginale, et contemplez trois merveilles que la sainte virginité opère sur elle. La sainte virginité la *préserve* de corruption ; et ainsi elle lui *conserve* l'être ;

La sainte virginité lui *attire* une influence céleste qui la fait ressusciter avant le temps ; ainsi elle lui *rend* la vie ;

La sainte virginité *répand* sur elle de toutes parts une lumière divine ; et ainsi elle lui *donne* la gloire. ”

\*\*

Une *sixième* raison de cette Assomption serait celle qui serait tirée des multiples convenances de ce privilège.

Dieu a accordé à Marie beaucoup d'autres privilèges beaucoup plus magnifiques, quelles raisons pourrait-on apporter pour croire qu'il lui a refusé celui-là ?

Et pour comprendre cette raison il suffit de relire les pages déjà nombreuses que nous avons écrites pour raconter les privilèges de notre Reine du Ciel.

Aussi les théologiens résument-ils leurs raisons dans cette courte sentence : "*Potuit, deuit, ergo fecit.*"

Dieu *a pu* opérer le miracle de l'Assomption de la Sainte Vierge.

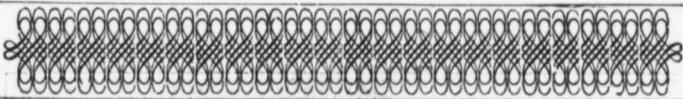
Dieu *a du* opérer ce miracle.

Donc Dieu l'*a opéré*.





BETHLÉEM.



## PATRIE

---

J'en conviens. Je suis en retard  
Avec le rêve humanitaire.  
J'aime, ô France, ta vieille terre  
En chauvin, en patriotard.

Des orateurs pleins de faconde,  
Apôtres de la crosse en l'air,  
Me hurlant le mot de Schiler :  
" Nous sommes citoyens du monde ! "

Hélas ! Je l'entendis déjà  
S'élever, une clameur vaine,  
Mais alors, sous un flot de haine,  
L'invasion nous submergea.

Voilà pourtant qu'on recommence  
A faire aux vainqueurs les yeux doux :  
" Peuples frères, embrassons-nous ! "  
Quelle pitoyable démençe !

Ceux de mon âge ont trop vécu,  
Ce fier pays s'abaisse et rampe.  
Et de colère sur ta hampe,  
Tu frémis, ô drapeau vaincu !

Démontés par tant de tueries,  
Des rhèteurs par la plèbe élus  
Nous déclarent qu'il ne faut plus  
De frontières, ni de patries.

Chimère ! songe creux ! roman !  
" Qui donc a la meilleure place  
Dans ton cœur - dit l'enfant qui passe -  
Les voisines ou ta maman ? "

FRANÇOIS COPPÉE



## NOS VŒUX.

---

Nos vœux, en deux mots, nous les résumons tous ;

SOYEZ HEUREUX !

Soyez heureux !

Puissiez-vous, tous les jours de la nouvelle année que le bon Dieu vous envoie, goûter dans vos familles tout le bonheur possible !

Puissiez-vous avoir la *santé* !

Puissiez-vous avoir le *travail* !

Puissiez-vous avoir les *consolations* que mérite votre vie laborieuse.

\*\*\*

Soyez heureux !

Mais n'oubliez pas que pour tous, — pères et mères de familles, enfants et vieillards, patrons et ouvriers, riches et pauvres, jeunes gens et jeunes filles — il n'y a au monde qu'une seule fabrique du *vrai* bonheur, une seule.

En dehors d'elle, imitation, contre-façon et clinquant !

Le *plaisir* a beau étaler perfidement son enseigne fascinatrice : C'EST MOI QUI DONNE LE VRAI BONHEUR. Enseigne mensongère ! Le plaisir donne un *faux* bonheur.

Le plaisir fait des dupes et des désespérés ; cela se voit tous les jours. Il ne fait pas les *vrais* heureux.

La seule fabrique du vrai bonheur : c'est la VERTU.

Tous, nous savons cela par expérience. Quand donc est-on vraiment heureux dans les familles ? — Est-ce lorsque chacun court au plaisir ou bien n'est-ce pas plutôt lorsque chacun s'applique à *son devoir* ? Un père vertueux, une mère vertueuse, des enfants vertueux : cela vaut plus pour une famille que des trésors.

Si le père n'est pas *vertueux*, s'il est brutal ou ivrogne, par exemple, comment voulez-vous que dans la famille on soit heureux ?

Si la mère n'est pas *vertueuse*, si elle est boudeuse ou légère, par exemple, comment son mari sera-t-il heureux ?

Si les enfants ne sont pas *vertueux*, si le jeune homme est débauché et la jeune fille légère, est-il possible que des parents soient heureux ?

\*\*\*

*Le vrai bonheur est dans la vertu.* Puissiez-vous, chaque jour de la nouvelle année, en renouveler la douce expérience !

---



---

### LES MENSONGES DU MAGASIN.

---

*Première cliente :* Cette chaussure me serre un peu.

—Soyez sans crainte, ça se relâche toujours un peu en marchant.

*Deuxième cliente :* Cette chaussure me paraît un peu grande.

—Ça se rétrécit toujours un peu, surtout si le cuir se mouille.

*Troisième cliente :* Cette chaussure me va très bien.

—Et je puis vous assurer qu'elle ne changera pas.





## La tache de Sœur Modeste

— Hé ! la Marion, où courez-vous si vite ? C'est-il que le feu est à votre maison ?... Voyons, arrêtez-vous un peu !... Qu'est-ce qu'il y a ?

— Que pourrait-il y avoir ? C'est toujours la Francine. Cette enfant-là me fera mourir, que je vous dis !

— Quoi qu'elle a encore fait !

— Y disant comme ça qu'elle a pris des poires dans le jardin au père Gatheux, qu'a fait venir le garde champêtre pour dresser procès-verbal... Faut-y tout de même ! J'l'ai pourtant pas élevée comme ça. Défunt mon homme a bien fait de mourir ; il y aurait eu trop de peine.

— Voyons, Marion, ça est jeune, ça ne sait pas...

— Ah ! mais si, allez. V'là qu'elle va sur ses dix ans, et c'qu'elle est maligne ! Tenez la v'là ! Le père Patard la tient par le bras.

En effet, le garde champêtre amenait une fillette à l'air hardi, qui ne paraissait nullement honteuse de traverser le village en cette compagnie. Cependant une bande d'enfants suivaient en criant et en criant.

Le rouge monta au front de l'honnête Marion.

— N'as-tu pas honte, dit-elle à l'enfant, de prendre ce qui ne t'appartient pas ?.. Que dirait ton pauvre père, s'il était là !

— Tiens ! pourquoi que je ne prendrais pas des poires ? Le père Gatheux en a de trop, répondit l'enfant d'un air de défi.

— J'vous la ramène, la Marion ; pour cette fois y aura pas encore procès-verbal, vu que M. Gatheux sait que vous êtes une brave femme, mais vous ferez bien de corriger la petite : elle le mérite. Hier elle a jeté dans la mare une poule à M. le Curé, qu'on a eu bien du mal de la ravoïr, et ces jours-ci encore elle enfermé la mère Vidoux dans sa cave ; ce n'est qu'au soir

qu'on a entendu ses cris. C'était de quoi lui donner le coup de la mort, à cette pauvre vieille. Vrai, si j'avais une fille comme ça, je ne lui ménagerais pas les corrections !

—Soyez tranquille, père Patard, y n'y aura pas de voleurs dans la famille ni de méchant cœur, si je puis l'empêcher. Bien le merci à M. Gatheux.

Et la pauvre mère tenant fortement la main de Francine, qui ricanait, l'emmena dans la chaumière qui lui servait de refuge depuis que la mort de son digne mari l'avait forcée de quitter avec son enfant la gentille petite ferme qu'ils avaient à bail. Tout en marchant elle exhalait sa douleur, tantôt en apostrophes contre la fillette, tantôt en lamentations désolées.

—Quoi que je vais faire ? monologuait-elle. Faut ben que je travaille, pourtant ; qu'est-ce qui nous nourrirait ?... Et quand je travaille, je ne peux pas la surveiller... Dire que je n'ai qu'une enfant et que c'est une voleuse, qui ne cherche qu'à faire le mal !.. Pauvre mère Vidoux !... C'est elle qui m'a soignée quand j'ai été si malade à la mort de mon homme. Et pour la remercier, tu l'enfermes, méchant cœur ! ingrate !

L'enfant avait commencé par ricaner ; mais, peu à peu, en voyant l'exaltation de sa mère, elle s'était tue, soit crainte, soit remords.

—Rien ne te fait, poursuivait la mère. Ah ! si je savais où te mettre quand je m'en vais ! Il faudra donc que je t'enferme...

—Voulez-vous me la donner ? fit une voix douce qui sortait d'une cabane.

La Marion sursauta.

—Voulez-vous me la donner ? répéta la voix... costume des servantes de Marie, parut sur le seuil.

—Sœur Modeste ! Oh ! sœur Modeste, est-ce vous ?

—Oui, ma bonne Marion. Je languissais, loin du pays, et comme nous sommes malheureusement libres d'aller où nous voulons, puisque nos maisons n'existent plus, je suis revenue. J'espère me rendre utile ici : je soignerai les malades. Il ne m'est pas permis de tenir une classe, mais je peux toujours apprendre à tricoter aux enfants. Vous savez Marion, je suis de l'Alsace ; toutes les femmes tricotent, là-bas.

— Ah ! sœur Modeste, c'est le bon Dieu qui vous envoie. Oh ! mais oui, je vous donnerai bien volontiers cette méchante fille. Mais en voudrez-vous encore quand vous saurez ce qu'elle a fait ?..

— Chut ! Marion, ne me racontez rien. Je ne veux la juger que sur ce qu'elle fera à partir de maintenant. Allons, Francine, quand tu étais toute petite, tu n'étais pas mauvaise. Ne veux-tu pas devenir bonne ?

L'enfant, qui d'abord avait obstinément retourné la tête pour ne pas voir la religieuse, hasarda un coup d'œil en entendant celle-ci refuser d'écouter le récit de ses méfaits. Puis, gagnée sans doute par la sérénité angélique du visage de la bonne sœur, l'expression du sien changea, ses traits se détendirent ; ses yeux cessèrent d'être farouches et une lueur humide les adoucit.

— Allons, je vois que tu veux être bonne, dit la sœur après l'avoir examinée. Demain matin tu te laveras proprement les mains, tu te lisseras les cheveux ; je t'attendrai aussitôt le départ de ta mère pour son travail.

— Ah ! ma sœur, sanglota la pauvre Marion, il me semble que le Bon Dieu m'a envoyé un ange.

## II

Le lendemain et les jours suivants, Francine vint, amenée par sa mère ; elle avait dans un panier son pauvre petit déjeuner, et la Marion la reprenait le soir.

Les commencements furent difficiles.

Depuis les vacances, elle avait contracté des habitudes de vagabondage, et même pendant le temps des classes, comme il n'y avait qu'une école mixte depuis le renvoi des sœurs, les fillettes ne pouvaient y apprendre à tenir l'aiguille, mais en revanche elles imitaient de leur mieux les manières turbulentes des garçons. Comme on ne parlait jamais de Dieu ni aux uns ni aux autres, comme on leur enseignait que les Français ont des droits, sans jamais ajouter qu'ils ont, comme tous les hommes, des devoirs à remplir, peu à peu les pauvres enfants en arrivaient à avoir le sens moral faussé et à ne plus reconnaître d'autorité, pas plus celle de leurs parents que celle de Dieu.

Nous avons vu où cette éducation avait amené Francine. Heureusement la Providence veille.

La pauvre eut bien des accès de paresse et de colère ; plus d'une fois elle répondit d'une façon grossière qui aurait déconcerté toute autre que sœur Modeste. Mais le calme et la douceur de la religieuse brisèrent peu à peu toute velléité de révolte dans la petite âme qui lui était confiée.

Bientôt de jeunes enfants vinrent partager la leçon avec Francine, et il était touchant de voir l'air d'attention de ces bébés aux joues rebondies quand sœur Modeste, leur ayant appris le maniement des aiguilles, leur confiait une pelote de laine pour en faire des jarretières—car c'est le premier ouvrage des jeunes tricoteuses.—Francine, fière de sa supériorité, ramassait les mailles que les petites laissaient tomber, et la bonne sœur, tout en les surveillant et en tricotant elle-même pour les pauvres, lisait à son jeune auditoire de belles vies de Saints choisies parmi celles qui pouvaient intéresser les enfants, ou encore c'était un passage de l'Évangile, par exemple celui où Notre-Seigneur dit à ses Apôtres : " Laissez venir à moi les petits enfants ", ou la multiplication des pains, ou la pêche miraculeuse ; et les innocents, rentrés le soir chez leurs parents, racontaient la bonne nouvelle.

Ah ! petite sœur Modeste, votre tâche paraît bien humble, et cependant en est-il une plus noble ? Vous semez le bon grain . . . Ces enfants vous devront la moisson de leurs âmes, et Francine, qui se prépare à sa première communion, pour offrir à Dieu son cœur pur en ce beau jour ; car peu à peu, après bien des efforts, vous avez enlevé les germes mauvais qui auraient empêché la parole de Dieu de fructifier dans son âme.

---



JESUS A NAZARETH.



## LES TRADITIONS MARIALES.

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

Nos Annales ont recommandé dernièrement aux prières de leurs lecteurs, l'âme du R. P. Achille Rey, O. M. I. Ces mêmes lecteurs seront sans doute heureux de prendre connaissance de l'article que nous insérons dans ce numéro et qui est un rapport présenté par le R. P. Rey au *Congrès Marial* tenu à Lyon en Septembre 1900.

A ce rapport nous avons ajouté une note pour mettre *Notre Dame du Cap* dans la belle liste des statues de la Ste Vierge *convoquées* par le Souverain Pontife à la prière des Oblats de Marie Immaculée.

Nous souhaitons que cet article tombe sous les yeux de jeunes gens au cœur généreux que cette lecture encouragera à s'adjoindre aux Missionnaires Oblats soit comme *prêtres* soit comme *frères convers*.

Le berceau de cette congrégation est la ville d'Aix en Provence ; son fondateur, M. l'abbé Charles Joseph Eugène de Mazenod, né à Aix, le 2 août 1782, mort évêque de Marseille, le 21 mai 1861. Emigré pendant la révolution, à Venise, à Naples . en Sicile, il rentra en France en 1802, poursuivit ses études à Aix, se rendit en 1808, à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice où il le termina sous le supérieurat de M. Emery. Ordonné prêtre, le 21 Décembre 1811, il remplit pendant plusieurs mois les fonctions de directeur et revint à Aix en 1812. N'ayant point accepté de poste particulier, par motif de conscience, il se livra avec ardeur au saint ministère surtout envers la jeunesse, les malades des hôpitaux et les prisonniers. L'ignorance générale, surtout dans la campagne, l'impiété, l'irréligion du peuple excitèrent son zèle apostolique et lui inspirèrent le projet de réunir, auprès de lui, des prêtres dévoués, ayant à cœur l'évangélisation des pauvres. Le 25 janvier 1816, il quitta la maison parternelle et commença avec quelques compagnons sa vie de communauté : la société des Missionnaires de Provence était fondée dans un couvent de Carmélites,

que la Révolution avait dispersées : M. de Mazenod en était devenu le propriétaire.

\* \* \*

Les travaux des missionnaires sont couronnés de succès. Le nombre des apôtres augmente. L'Evêque de Digne, Mgr Miollis, leur offre la desserte du sanctuaire de Notre Dame du Laus. M. De Mazenod l'accepte et y place en qualité de supérieur le R. P, Guibert, le futur cardinal - archevêque de Paris. Les missionnaires sont heureux de travailler à la gloire de celle qu'ils reconnaissent dès lors comme la mère et la fondatrice de leur société. Le diocèse de Nîmes s'est ouvert à leur zèle, ils sortent des limites de la Provence et partout les bénédictions divines accompagnent leurs travaux. Dix années s'écoulent : le vénéré fondateur comprend que son œuvre a besoin d'une approbation souveraine et définitive. Muni des lettres laudatrices de tous les évêques dans les diocèses desquels ses missionnaires ont travaillé ; il se rend à Rome, au mois de novembre 1825, pour solliciter l'admission de son œuvre au nombre des congrégations autorisées par le Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il est actuellement vicaire général de son oncle, évêque de Marseille, depuis le rétablissement de ce siège en 1823.

Ce n'est plus à la Provence seule que le Père Mazenod désire étendre le zèle de ses disciples ; depuis un an, ils portent ce nom d'Oblats de Saint-Charles, patron vénéré depuis deux siècles dans la famille de Mazenod. C'est sous ce titre d'Oblats de Saint Charles, que les évêques ont accordé au fondateur leurs lettres laudatrices. Mais arrivé à Rome le vénéré fondateur y célèbre avec sa grande piété la fête de l'octave de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge, et c'est à la fin de cette octave qu'il reçoit comme une sorte d'inspiration divine : non, ses fils ne porteront pas ce nom d'Oblats de Saint Charles, ils porteront le titre de Missionnaires Oblats de la très sainte et immaculée Vierge Marie.

Il l'écrit à Aix, et c'est ce titre qu'il demandera au Souverain Pontife, lors de sa première audience. "Ce titre, écrit-il, n'est-ce pas comme une lettre de change pour le ciel ! Tout oblat de Marie Immaculée ne sera-t-il pas un prédestiné".

Le pape Léon XII reçoit le pieux et ardent missionnaire, il l'écoute avec une bienveillance extraordinaire, il subit l'influence d'une nature éminemment sympathique et indique lui-même au fondateur la procédure à suivre, le nombre et l'adresse des cardinaux et prélats qui devront constituer la commission cardinalice chargée d'examiner les constitutions du nouvel institut, et donne d'avance son approbation au titre que le fondateur a choisi; M. de Mazenod sort de l'audience rempli d'une consolation et d'une espérance indicibles.

Cependant, il éprouve bientôt une douloureuse anxiété : il apprend que la commission est d'avis de n'accorder qu'un bref laudatif, au lieu d'une approbation en forme définitive, c'est la jurisprudence adoptée par la curie romaine, depuis le commencement du siècle et à laquelle n'ont été faites que de rares exceptions.

Le fondateur redouble de prières, d'actes de mortifications, il passe de longues heures au pied de la statue de la Vierge Immaculée, ce n'est point une pierre d'attente qu'il sollicite, qu'il demande à sa divine protectrice ; c'est une pierre de couronnement.

Dieu l'exauce enfin. Il apprend que le secrétaire de la commission ayant présenté à Léon XII le rapport des délibérations qui concluaient à la concession d'un bref laudatif, le souverain Pontife, *proprio-motu*, avait prononcé ces mémorables paroles : "*constitutiones non sunt laudandae, sed approbandae*. Ces constitutions ne doivent pas seulement être louées, elles doivent être approuvées. Le 17 février 1826, la nouvelle commission nommée par le Souverain Pontife, présidée par le célèbre et éminent prince de l'Eglise, le cardinal Pacca, présenta un nouveau rapport. Léon XII y donna son approbation souveraine et commanda l'expédition des lettres apostoliques sous forme de bref. Le jour anniversaire de l'approbation apostolique est célébré avec une grande solennité, chez les Oblats de Marie Immaculée- La Sacrée Congrégation des Rites a accordé pour ce jour la récitation de l'office de l'Immaculée Conception. Tous les profès renouvellent leurs vœux en présence du très Saint Sacrement, à la suite d'une messe conventuelle et la cérémonie se clôt par le chant du *Te Deum*.

Le bref pontifical porte la date du 21 mars 1826. Le Souverain Pontife déclare qu'il constitue cette congrégation *alacri libentique animo*, avec joie et un vif sentiment de bonheur, et qu'il veut la décorer du nom de congrégation des Oblats de la très Sainte Vierge Marie conçue sans péché, *eamque nomine congregationis Oblatorum sanctissimæ Virginis Mariæ, sine labe conceptæ, volumus insignitam.*

Le bref se termine par ces paroles, qui forment de la manière la plus énergique et la plus claire, la mission spécialement confiée aux Oblats de Marie Immaculée. *In spem demum erigimur fore ut istius sacre familiæ alumni qui sub quibusdam legibus efformandis ad pietatem animis adeo opportunis, divini Verbi ministerio sesse devoverunt, ac Deiparam Virginem sine labe conceptam patronam agnoscunt, pro viribus et præsertim ad Ejus Matris misericordiæ sinum perducere conentur homines quos, ut filios Jesus Christus, in ipso crucis suspendio, illi voluit attribuerè.*

“ Enfin, nous espérons que les disciples, que les membres de cette famille religieuse, qui se sont dévoués au ministère de la parole divine, sous des lois si propres à former les âmes à la piété et qui reconnaissent comme patronne la Mère de Dieu, la Vierge conçue sans péché, s'efforceront de *toute manière et principalement* d'amener dans le sein de la Mère de miséricorde les hommes que Notre Seigneur Jésus-Christ, suspendu en croix, a voulu lui confier comme ses fils.” Le vénéré fondateur voulut exprimer par un signe sensible, ce désir, cette espérance du Vicaire de Jésus-Christ, approbateur souverain de sa famille religieuse. Pendant le chapitre général de 1837, il fit décréter qu'une supplique serait adressée au souverain Pontife, Grégoire XVI pour demander le privilège d'un scapulaire en l'honneur de la très Sainte Vierge Marie immaculée, portant son image vénérée, *propre* à la congrégation, lui étant spécialement *réserve* comme signe de sa dévotion spéciale envers ce *vénérable mystère*, jouissant de toutes les indulgences du scapulaire du Mont-Carmel et en outre d'une indulgence plénière pour le 17 février, jour anniversaire de l'érection canonique de la congrégation. Grégoire XVI accorda toutes les indulgences et les faveurs sollicitées par Mgr de Mezenod, supérieur général et fondateur : l'indult apostolique est daté du 30 Avril 1838.

La providence ouvrait une large voie au zèle des Missionnaires Oblats de Marie immaculée. Dès 1818 la garde du sanctuaire de Notre Dame du Laus avait augmenté leur dévotion envers la Mère immaculée. Notre Dame de la Garde à Marseille, eut bientôt un Oblas pour chapelain, 1821 ; successivement les Oblats s'établirent à Notre-Dame de l'Osier dans le diocèse de Grenoble 1834, à Notre Dame des Lumières, dans le diocèse d'Avignon, 1837 ; à Notre Dame de Bon Secours, dans le diocèse de Vivier, 1846 ; à Notre Dame de Sion dans le diocèse de Nancy, 1850 ; à Notre Dame d'Arcachon, 1869, à Notre Dame de Pontmain, dans le diocèse de Laval. Dans tous ces diocèses la dévotion envers la Vierge immaculée est prêchée avec un zèle infatigable, à l'ouverture des missions et des retraites, qui occupent constamment les ouvriers apostoliques.

\*\*\*

En 1841, les Oblats sont obligés d'abandonner Notre Dame du Laus, mais alors s'ouvrent devant eux les missions étrangères et les premiers Oblats de Marie Immaculée établis dans le Canada, y fondent des maisons, d'où partent les apôtres qui arrivent jusqu'aux bords de l'Océan glacial, du pôle nord, semant les germes qui ont produit la province ecclésiastique de Saint Boniface, riche de trois diocèses titulaires et de deux vicariats apostoliques, tous confiés à leur congrégation. En 1847, l'île de Ceylan leur est donnée.

En 1854, les Oblats sont établis à Natal, et rayonnent dans le sud de l'Afrique, où ils ont maintenant des vicariats apostoliques et des préfectures dans l'Etat d'Orange, le Transvaal, le Bazutoland, etc...

Ils sont établis dans les cinq parties du monde, dans les Etats-Unis, le Texas, l'Australie etc., prêchant partout le dogme de l'Immaculée Conception et réalisant de leur mieux la mission que leur a confiée le Souverain Pontife Léon XII, de qui ils conservent un imperissable et bien affectueux souvenir.

Les usages propres à notre congrégation sont, en outre de la réception de notre scapulaire :

1<sup>o</sup> Le salut *Laudetur Jesus Christus et Maria Immaculata*,

qui ouvre nos entrées en récréation, termine nos exercices, se formule sur notre papier à lettre, est comme notre mot d'ordre, de passe, notre oraison jaculatoire.

2° Le grand nombre d'offices en l'honneur de la Sainte Vierge que les Souverains Pontifes nous ont accordés, en plus des offices généraux du bréviaire romain :

En Janvier, les offices de la Fuite en Egypte, de l'Invention de l'Enfant Jésus au temple, les Epousailles de la très Sainte Vierge.

En Février, l'Office de l'Immaculée Conception le 17, jour anniversaire de l'approbation.

En mai, le lundi des Rogations—Notre Dame de la Miséricorde, 31, Notre-Dame de Toutes-Grâces.

En Juillet, le 12, Notre-Dame de l'Humilité, Notre-Dame de Bon Secours.

En Août, le 13, Notre-Dame Refuge des Pécheurs.

En Septembre, le 3, Notre Dame du Bon Pasteur.

En Octobre, Notre-Dame du Rosaire, la Maternité, la Pureté.

En Novembre, Notre Dame du Suffrage.

En Décembre, le 8, Immaculée Conception, titulaire de la congrégation ; le 10, la Maison de Lorette, le 18 l'Attente de l'enfantement.

Aux offices, célébrés en l'honneur de la très Sainte Vierge par concession apostolique, il faut ajouter les offices de l'Apparition de Notre Dame de Lourdes, de la Médaille miraculeuse, de Notre-Dame du Bon Conseil et plusieurs autres du supplément du bréviaire romain. Par un vote unanime du chapitre général, tenu en 1858 et sur la demande du vénéré fondateur, il fut décrété que dans toutes les maisons de la congrégation, à la suite des complies et après la récitation de la prière *Sacro-santa* les Oblats réciteraient en chœur la prière *Tota puchra es Maria, et macula originalis non est in te etc...* et cela pour remercier Dieu de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception et pour glorifier cette divine Mère.

Les Oblats de Marie immaculée ont fait couronner, par le Souverain Pontife, les statues des sanctuaires de Notre-Dame de la Garde, de Notre-Dame du Bon Secours, de Notre-Dame de l'Osier, de Notre-Dame des Lumières, de Notre-Dame de

Sion et Notre-Dame d'Arcachon. Ce sera bientôt le tour de Notre-Dame de Talence. (1)

Mgr de Mazenod fut invité personnellement aux conférences qui eurent lieu, à Rome, en préparation de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1854, par le Souverain Pontife Pie IX. Il rappela les lettres apostoliques, délivrées par Léon XII, en faveur de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, lettres qui expriment si vivement la foi de l'Eglise romaine à l'égard du dogme de l'Immaculée Conception. Il donna son vote avec une foi inexprimable. En souvenir, il fit ériger à Marseille, sur une place publique, une colonne qu'il bénit l'année suivante ; il y eut, à cette occasion, une manifestation populaire des plus magnifiques et des plus consolantes.

On a pu dire de la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée qu'elle avait été une congrégation prophétique du dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Notre Seigneur Jésus-Christ.

ACH. REY,

*Missionnaire, O. M. I.*

(1) Nos lecteurs ont d'eux-mêmes ajouté un nom à la liste qui précède, celui de NOTRE DAME DU CAP. Ce sont les Oblats en effet qui sont intervenus pour faire couronner solennellement la Statue de Notre-Dame du Cap, le 12 octobre 1904.



JÉSUS AU MILIEU DES DOCTEURS.

---

---

## LA TREVE DU BATON

---

Par cette trêve défense était faite de temps immémorial aux Bourguignons d'infliger aucune correction à leurs épouses pendant le mois de mai.

Et, si un mari s'avisait de passer outre, sa femme avait alors le droit, d'après une vieille charte, "de le trotter sur l'âne par manière de joyeuseté et d'esbattement et conduire ainsi trois jours durant en lui donnant son dû, assavoir pain, eau et fromaige".

Au xvi<sup>e</sup> siècle les Bourguignons ayant essayé de lever l'étepard de la révolte, la cause fut portée devant le comte Jean de la Palud qui les débouta de leur demande et confirma dans un arrêté bien et dûment motivé :

*" Qu'en cestui mois l'homme marié ne doit battre sa femme sans en être prié ! "*

Et en 1815 et 1840, la ville de Salins vit plusieurs maris trottés sur l'âne, parce que enfreignant la défense ils avaient exaucé une prière qu'on ne leur avait très certainement pas adressée.

Aujourd'hui cette plaisante coutume est tombée en désuétude comme de raison.

---





## LES NOMS DE BAPTEME

(suite)

Saint Bonet	jour de sa fête	16	Février
“ Bonfilio	“ “	27	Janvier
“ Boniface	“ “	5	Juin
Sainte Bonne	“ “	29	Mai
Saint Bonnole	“ “	9	Octobre
Sainte Bonose	“ “	15	Juillet
Saint Bonose	“ “	27	Janvier
“ Botwin	“ “	28	Juillet
“ Bouin	“ “	29	Septembre
“ Braule	“ “	26	Mars
Sainte Bréaque	“ “	27	Octobre
Saint Bretannion	“ “	25	Janvier
“ Brioc	“ “	17	Décembre
“ Brice	“ “	13	Novembre
“ Brieuc	“ “	1	Mai
Sainte Brigide	“ “	13	Juillet
“ Brigitte	“ “	8	Octobre
Saint Bris	“ “	13	Novembre
Sainte Britte	“ “	28	Janvier
Saint Britton	“ “	5	Mai
“ Britwold	“ “	9	Janvier
“ Bruno	“ “	6	Octobre
“ Brunon	“ “	19	Avril
“ Brynolphe	“ “	6	Février
“ Budoc	“ “	9	Décembre
Sainte Burienne	“ “	29	Mai
Saint Buriside	“ “	21	Janvier
“ Buzot	“ “	9	Décembre

### C

Saint Cado	“ “	21	Septembre
“ Cadoc	“ “	21	Septembre
“ Cadroel	“ “	6	Mars
“ Caette	“ “	25	Octobre

	jour de sa	fête	
" Cagnoald			6 Septembre
Sainte Caia	"	"	19 Janvier
Saint Caïus	"	"	22 Avril
" Cajetan	"	"	7 Août
Sainte Calamande	"	"	5 Février
Saint Calan	"	"	27 Février
" Caldéole	"	"	14 Janvier
" Calendi	"	"	29 Janvier
" Calétric	"	"	8 Octobre
" Calimer	"	"	31 Juillet
" Calixte	"	"	14 Octobre
Sainte Callinice	"	"	21 Mars
Saint Callinique	"	"	28 Janvier
Sainte Calliope	"	"	8 Juin
" Calliste	"	"	6 Février
" Callisthène	"	"	4 Octobre
Saint Callistrate	"	"	26 Septembre
" Calmine	"	"	19 Août
" Calocer	"	"	11 Février
Sainte Calodot	"	"	6 Septembre
Saint Camélie	"	"	28 Juillet
Sainte Camelle	"	"	17 Septembre
" Camille	"	"	3 Mars
Saint Camille	"	"	18 Juillet
" Candide	"	"	22 Septembre
Sainte Candide	"	"	20 Septembre
Saint Candidien	"	"	11 Janvier
Sainte Candie	"	"	22 Octobre
Saint Canile	"	"	10 Juin
Sainte Candide	"	"	29 Août
" Candie	"	"	22 Octobre
Saint Canile	"	"	10 Juin
" Cannat	"	"	15 Octobre
Sainte Cantianilla	"	"	31 Mai
Saint Canut	"	"	19 Janvier
Sainte Capitoline	"	"	27 Octobre
Saint Capitolin	"	"	8 Mars
" Capua	"	"	25 Octobre
" Carinas	"	"	7 Novembre
" Carinien	"	"	23 Février
Sainte Carisie	"	"	6 Mai
" Carissimè	"	"	7 Juillet
" Carita	"	"	13 Avril
Saint Cariton	"	"	24 Juillet
Sainte Casdaë	"	"	29 Septembre

# Souscriptions pour L'EMBELLISSEMENT Du terrain des "Stations" du Rosaire

(Du 25 Septembre au 25 Novembre 1911.)

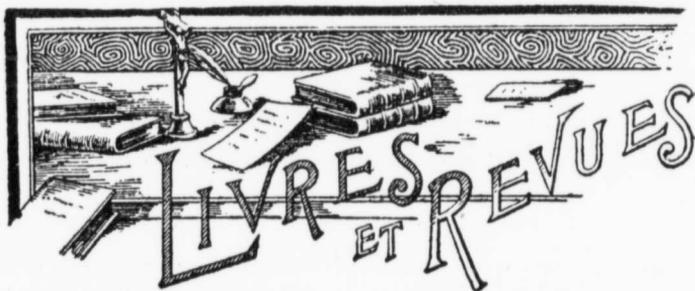
Pendant l'année 1911 un grand nombre de nos abonnés, ont bien voulu ajouter 5 cts à leur envoi d'abonnement. Nous les en remercions de grand cœur.

D'autres ont trouvé cette somme trop minime et ils l'ont augmentée selon leurs moyens. A eux aussi un cordial merci.

Ces secours n'ont pas été enfoncés comme le talent du mauvais serviteur de l'Évangile, mais ils ont été employés aussitôt à l'embellissement du terrain.

Dès que vous reviendrez, chers amis, vous ne vous y reconnaîtrez plus au Cap, grâce à votre générosité que vous continuez de si bon cœur.

Delle Odile Cheff: Péveril : 50cts.  
Dame G Giroux : Trois Rivières : 50cts.  
Rueuilis par Dame Delphis Montplaisir : Cap de la Madeleine : \$8.55.  
Dame Arthur Portelance : Grouindes : 50 ts.  
Dame Vve Godefroi Létourneau : Montmagny : \$1 00.  
Dame N. Paulette : Champain 25cts.  
Anonyme : \$5 00.  
Emile Tessier : Manchester : 40cts.  
Miss A. Lafleur : Los Angeles : \$5.00.  
Surplus d'abonnement : \$2.65.  
Dame A. Ouellet : Ile Verte : \$1.00.  
Mr et Mme Leblanc : \$2.00.  
Céline Drouin : 25cts.  
Dame P. St Denis : St Isidore : 50cts.  
Mrs John Hamel : S ymour : \$1.00.  
Abonnée : Pointe du Lac : 60cts.  
Dame Chs. Rivard : Manchester : 40cts.  
Abonnée : St Grégoire : 25cts.  
Dame O Augé : Québec : 25cts  
Amanda Pélissier : Yamaska : 50cts.  
Dame Benoît Denoncourt : Shawenegan Falls : 50cts  
Benjamin Thibaudeau : 75 ts  
Dame J. Matte : St Alban : 25cts  
Moïse Leblanc : St Paul de Chester : 25cts  
Surplus d'abonnement : \$1 90  
Delle Aurélie Lanouette : Ste Anne de la Pérade : 25cts  
Abonnée ; Montréal : \$1.00  
Dame Tes. Lizotte : M thuen : 40cts  
Abonnée : Montreal : 50cts  
Dame Théodore Pezze : Rimouski : 50cts  
Dame A. Brunelle : Manchester : \$1.00  
Charles Ledoux : Vonda : 50cts  
Dame M. Hébert : Cap de la Madeleine : \$1.00  
Dame Aimé Lanctot : Laurium : \$1.00  
Dame Isaac Lemay : Ste Croix : 60cts  
Dame Vve F Lafontaine : St Stanislas : 50cts  
Delle Camille Poiré : Lauzon : 25 ts  
Dame Noé Lauzé : Lotbinière : 25cts  
Z Gagné : Maria : 25cts  
Abonnemen's : 55cts  
Dame Georges Lamoureux : Calumet : 25cts,



**Revue Canadienne.** Sommaire de Novembre 1911. *Léon Ludovic Régnier* : Stances (*poésie*). *Henri Gauthier* : Le cabinet de lecture paroissial. *Pierre Hervelin* : Un poète de la nature. *M. Tamisier* : Le droit à l'amour. *Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres. *Elie J. Audair* : Chronique des Revues.

\*\*\*

**Bulletin des Recherches historiques.** Sommaire de Juillet 1911. *Benjamin Sulte* : Officiers de Carignan. *Mgr Têtu* : Souvenirs d'un voyage en Bretagne. *Odoric, O. M.* : Etude...sur les actes du fr. Didace. *Hugolin, O. M.* : Bibliographie des ouvrages de tempérance.

\*\*\*

**Bulletin du Parler français.** Sommaire d'octobre 1911. *Gustave Zidler* : Nos plus belles victoires (*poésie*). *Adjutor Rivard* : Rapport du Secrétaire Général. *Camille Roy* : Louis Fréchette. *Le Comité* : Lexique canadien français. Les Livres. Anglicismes.

\*\*\*

**La Bonne Nouvelle.** Sommaire d'octobre 1911. *O. Roitel* : L'Evangile et Lourdes. *P. Huriet* : L'Evangile en notre temps. *E. Gendron* : Merci Seigneur (*poésie*). *Le Chanoine O. C.* : Les leçons de l'Evangile. *P. Mounier* : Au pays de l'Evangile au temps de Jésus. *E. Gendron* : Galiléens et Auvergnats. *P. Jourdon* : La Toussaint. Variétés.

\*\*\*

*J. Joossens* : La foi catholique et les faits observés.

Voici un livre d'un exceptionnel bon marché. C'est un volume in-8, de 180 pages, et il se vend au prix de 12 cents, avec réduction par quantité.

C'est un livre prouvant la divinité de la foi catholique et répondant aux objections d'une manière solide et attrayante.

S'adresser à : Librairie de l'Action Catholique, 21, rue de l'Industrie ; Bruxelles, Belgique.

\*\*\*

**La Réponse.** (82 Bonaparte, Paris). Sommaire de Novembre 1911. *E. Duplessy* : La guérison de Pierre de Rudder ;—le faux malade de Nancy.



## Prières et Actions de Graces

**AVIS IMPORTANT :**—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

**Ste Marie de la Beauce.**—Après avoir promis un montant à N.-Dame du Cap pour la guérison de mon cheval, je vous envoie \$3.75 pour 15 lampes représentant les quinze mystères pour un mois pendant l'office du Rosaire ; 2 messes basses en l'honneur de St Joseph plus une en l'honneur de St Benoit et l'autre en l'honneur de N.-Dame du Cap, plus 25cts pour 12 lampes électriques à la couronne de la Vierge pour une heure.—**A. D.—Winnipeg.**—Remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues.—**Dame D. D.—Grand'Mère.**—Actions de grâces à Notre-Dame du Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de faire publier et offrande.—**Dame J. T.—Bouchette.**—Vous trouverez ci-inclus 50cts pour m'acquitter de la dette que j'ai promise de faire dire une messe en l'honneur de la Vierge du T. S. Rosaire pour une grâce obtenue, vous publierez cette grâce dans les Annales Dame T. E.—**Hancock.**—Je vous envoie un bon de poste de trois piastres et cinquante centins en actions de grâces pour une faveur obtenue, et je me recommande de nouveau à la Sainte Vierge du Cap pour plusieurs faveurs spéciales.—**P. P.—Valleyfield.**—Reconnaissance à N.-D. du Cap pour amélioration obtenue, après avoir promis de le publier dans les Annales.—**M. des C.—St Tite.**—Ci-inclus \$1.25 pour faire brûler pendant un mois cinq lampes représentant cinq mystères, pour faveurs obtenues, promesse due.—**Abonnée.—St Frédéric.**—J'ai promis de témoigner ma reconnaissance au Sacré-Cœur de Jésus à Notre Dame du Rosaire et à St Joseph, par une insertion dans vos Annales, depuis six ans, désirant obtenir une faveur et une guérison, j'ai beaucoup prié la Ste Vierge et lui promettant si elle m'obtenait les faveurs que je sollicitais, je réciterais le rosaire tous les jours de ma vie et que je ferais tout mon possible pour propager la dévotion au Sacré-Cœur. Aujourd'hui le Sacré-Cœur et sa Ste Mère m'ont donné les faveurs que je désirais si ardemment, je les remercie infiniment et je leur promets une éternelle reconnaissance.—**Une enfant de Marie.—St Frédéric.**—Deux autres faveurs obtenues, dont une pour ma mère et une autre pour ma sœur.—**Une enfant de Marie.—St Frédéric.**—Une autre faveur reçue par l'intercession de St Antoine.—**M. P.—St David.**—J'envoie 10 cts en reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire. Je demande une nouvelle faveur.—**Une abonnée.—Rivière du Loup.**—Deux faveurs obtenues par l'intercession de Notre-D. du T. S. Rosaire après promesse d'une offrande de 75cts.—**Abonnée.—Cap St Ignace.**—Remerciements à Notre Dame du Rosaire et à St Antoine de m'avoir obtenu plusieurs faveurs demandées, après la promesse de faire publier et leur demandant leur protection pour l'avenir.—**Une abonnée.—Montréal.**—Je vous envoie une basse messe pour une place obtenue, avec remerciements à la Vierge du Cap.—**O. L.—Gentilly.**—Je

vous envoie 50cts pour mon abonnement et 55cts pour faveurs obtenues et je vous prie de le faire inscrire dans les Annales.—Madame Henri Neault.—Lauzon.—Je remercie N. Dame du Cap pour plusieurs faveurs obtenues et j'en demande beaucoup d'autres.—Une abonnée.—**Montréal.**—Ci-inclus \$3.00 pour une messe que j'avais promis à Notre Dame du Cap en remerciements pour faveur obtenue.—G. B. H.—**Sanday Bay.**—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales, Remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication, je recommande à vos prières ma pauvre mère malade.—Une abonnée.—**Ste Angèle de Laval.**—Ci-inclus 50cts pour une messe basse que j'avais promis en remerciement pour faveur obtenue.—**La Baie du Febvre.**—Je veux bien vous faire parvenir une offrande de 25cts par bon de poste que j'ai promise depuis quelques mois déjà pour une personne qui nous est chère, ainsi pour que Notre Dame du Rosaire continue de guérir sa maladie.—Une abonnée.—**Charlesbourg**—Voulez-vous s'il vous plaît insérer dans vos Annales, deux grâces que j'ai obtenues après promesse de publication, une par l'intercession de la Reine du Très-Saint Rosaire et l'autre par la Reine du T. S. Rosaire et de St Joseph —Delle M. A.—**Woonsocket.**—Je remercie cette bonne Mère du St Rosaire pour sa ste protection et je la prie de bien vouloir continuer de répandre ses grâces sur moi et sur ma famille.—Une abonnée.—**Claremont.**—Vous trouverez ci-inclus la somme de 50cts, pour une messe aux âmes du Purgatoire, que j'avais promis, pour une guérison que j'ai obtenue, mille remerciements à la Ste Vierge, veuillez le faire paraître dans les Annales.—H. L.—**Cap Santé.**—Ci-inclus 25 centins que j'ai promis à N. D. du St Rosaire, pour faveur obtenue, mille remerciements à cette bonne Mère.—Une abonnée.—**North Stukely.**—Mille remerciements à N.-D. du St Rosaire pour une guérison obtenue, après promesse de publier, je demande pardon à N. D. du St Rosaire pour ma négligence de ne pas m'être plutôt acquittée de ma promesse et la prie de me continuer sa protection.—Une abonnée.—**Nicolet.**—Vous trouverez ci-inclus \$1.00 que j'avais promis pour la guérison de mon enfant qui s'était pris un doigt dans une guire de moulin et il a été exempt de subir une amputation et de plus 40cts pour une neuvaie de lampes au Saint-Sépulcre pour le rétablissement de ma santé et je demande aussi plusieurs autres faveurs, merci à la Ste Vierge pour toutes les grâces obtenues.—Une abonnée.—**St Pierre les Becquets.**—Je vous envoie 50cts pour les stations du Rosaire en remerciement des grandes faveurs obtenues et je vous demande de publier dans vos Annales pour remercier la bonne Ste Vierge et St Antoine de Padoue et St Gérard et pour avoir de nouvelles faveurs.—A. P.—**Ste Anne de la Pérade.**—Remerciements à la Ste Vierge pour avoir obtenu un prompt soulagement dans une maladie cruelle après l'avoir invoquée sous le nom de Notre-Dame du Très Saint Rosaire du Cap; et promesse de publication. Offrande 30 cts pour le luminaire.—Une enfant de Marie.—**Petite Rivière au Sable.**—Mille remerciements à N. Dame du T. S. Rosaire pour la guérison de notre pouliche qu'était bien faible, avec promesse de faire brûler un cierge devant son image.—Dame A. G.—**Coteau Station.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire à Ste Marguerite et à St Joseph à St-Alphonse pour une heureuse maladie avec promesse de faire publier dans les Annales et aussi autres grâces obtenues.—L. W.—**Trois-Rivières.**—Une abonnée me remet \$1.00 pour remerciements à N.-D. du Cap, les initiales sont.—E. L.—**St Paulin.**—Vous trouverez ci-inclus 25 cts en timbre de poste pour faveur obtenue avec promesse d'inscrire dans les Annales.—Dame A. C.—**Montreal.**—Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire et à Ste Anne et à St Joseph pour de grandes grâces obtenues, aussi la santé et leur demande de nouvelles grâces.—Dame L. L.—**La Baie.**—Vous trouverez ci-inclus 50 centins pour une messe basse en ac-

tions de grâces à la bonne Ste Anne et la promesse de la faire publier dans les Annales.—**Dame A. Proulx.**—**Cap de la Madeleine.**—Trois jeunes filles remercient Notre-Dame du Cap pour succès dans leurs examens.—**St Narcisse.**—Je ne puis trouver d'expression capable de prouver ma reconnaissance à Notre D. du T. S. Rosaire pour la grande faveur obtenue par une de ses images, avec la promesse d'inscrire dans ses Annales et un pèlerinage à son sanctuaire béni, merci à cette bonne Mère du Ciel incapable de rien refuser à ses enfants malgré leur ingratitude, et je lui demande sa protection pour toute ma famille et une grâce particulière.—**Dame Théophile Bergeron.**—**Shawenegan Falls.**—Travaillant dans les habits d'homme, j'eus le malheur de mettre un pantalon trop court de deux pouces, me voyant obligée de payer. je m'adressai à St Gérard, lui qui avait déjà eu le même embarras, lui promettant que si j'étais dispensée de payer le pantalon, je promettrais de le faire paraître dans vos Annales, aujourd'hui même, le propriétaire s'est montré assez généreux pour me pardonner sans exiger le paiement, ma reconnaissance à Marie et à St Gérard Majella.—**Dame J. D.**—**Joliette.**—Remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse d'abonnement.—**Dme J. P. O.**—**Perkins.**—Depuis un mois je souffrais d'un rhumatisme dans les épaules, j'étais presque plus capable de travailler, alors j'ai promis à N.-Dame du Rosaire que si cela disparaissait, je le ferais publier dans les Annales, et ayant eu quelques remèdes d'un médecin, je suis parfaitement guérie, grand merci à Notre Dame du Cap.—**Dame E. R.**—**Ste Ursule.**—Je vous envoie 15 centins à la Reine du T. S. Rosaire pour avoir obtenue par son intercession, la guérison de ma petite fille, avec promesse de faire publier.—**Dame J. B.**—**Grand'Mère** Remerciements à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue de mon mari, après promesse de faire le don de ma chaîne de montre à la Vierge du Rosaire et de m'abonner aux Annales du T. S. Rosaire.—**Dame E. G.**—**Proulxville**—Veuillez inscrire dans vos Annales de grands remerciements pour faveurs obtenues de la T. Sainte Vierge du Cap, après promesse de publication et je me recommande encore pour d'autres faveurs.—**Une orpheline.**—**Ste Anne de la Péradé.**—Merci à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue avec promesse d'un abonnement.—**G. L.**—**Hubbell.**—J'ai promis à Notre Dame du Rosaire, 50cts pour une heureuse maladie et 25cts pour guérison de mon enfant, grand merci à la Vierge.—**Dame S. M.**—**Scott Junction.**—Veuillez donc inscrire dans les Annales la guérison d'une maladie grave d'un enfant.—**Dame P. V.**—**St Stanislas**—Gloire et amour à Notre-Dame du T. St Rosaire pour grande guérison obtenue. Après avoir été condamnée par trois médecins et par monsieur le Curé lui-même ; je promis alors que si la Vierge du Cap me guérissait de cette inflammation d'intestins, je le ferais publier dans les Annales. Aujourd'hui je viens la remercier dans son sanctuaire béni et publier cette grande guérison.—**Dame J. Déry.**—Je recommande à vos prières une petite fille paralysée.—**Dame J. Déry.**—**Lamoureux.**—Actions de grâces à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue.—**Abonnée.**—**Trois-Rivières.**—Succès obtenu dans mes examens par faveur de Notre Dame du Saint Rosaire, avec promesse de publier.—**U. H.**—**Deschambault.**—Vous trouverez ci-inclus \$5.00 en actions de grâces pour faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales—**Une enfant de Marie.**—**Hunterstown.**—Remerciements à Notre Dame du Cap pour une heureuse délivrance et le baptême de mon enfant avec promesse d'une offrande de 50 cts.—**Dame E. B.**—**Cap de la Madeleine.**—Ci-inclus \$3.50 pour grand-messe et basse messe en actions de grâces à Notre Dame du Cap pour faveur obtenue.—**Abonné.**—**Dozois.**—Grande faveur obtenue par l'intercession de N. Dame du T. S. Rosaire avec offrande de 10cts.—**Dame T. L.**—**Mont-Carmel.**—Je remercie Notre Dame du Cap pour grâce obtenue avec

promesse d'une offrande, off. 50cts.—C. H.—**Mont-Carmel.**—Reconnaissance à Notre Dame du Cap pour une faveur obtenue avec promesse de publier.—E. L.—**Mont-Carmel.**—Actions de grâces à Notre Dame du Cap pour guérison des yeux que mon garçon a obtenue après l'avoir abonné à la messe perpétuelle.—M. D.—**Cochetuate.**—Reconnaissance et gratitude à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour m'avoir accordé toutes les guérisons et grâces sollicitées avec tant d'instance, Je suis persuadée que cette puissante Mère va continuer l'œuvre des guérisons en si bonne voie, avec promesse de m'abonner aux chères Annales.—Anonyme.—**Mont-Carmel.**—Je remercie N. Dame du T. S. Rosaire pour une guérison obtenue après avoir promis une piastre pour l'ornementation de son sanctuaire et je vous demande de nouvelles grâces pour une enfant malade de la cochluche, donc j'ai grande confiance à cette bonne Mère que l'on invoque jamais en vain.—L. G.—**Lac des Iles.**—Ci-inclus 10 centins en reconnaissance de si grandes faveurs obtenues, merci ô Reine du Rosaire de votre protection.—Abonnée.—**Rivière du Loup Station.**—Je remercie Notre Dame du T. S. Rosaire pour une grâce obtenue avec une offrande de \$1.00 plus une \$1.00 pour deux messes perpétuelles.—M. T. R.—**Shawenegan Falls.**—Veuillez inscrire dans vos Annales nos prières à Notre Dame du Rosaire et un abonnement à ses Annales, nous avons obtenu diverses faveurs demandées, et, nous demandons à cette bonne Mère sa maternelle protection pour toute notre famille.—Une abonnée.—**Trois-Rivières.**—Ci-inclus 25cts pour une grâce que j'ai obtenue de Notre Dame du Cap, Je la prie de vouloir bien m'accorder une autre grâce.—A. M. **St Bonaventure.**—Je promets de m'abonner aux Annales toute ma vie, afin que la bonne Vierge du Cap continue de me favoriser de ses faveurs et de plus en actions de grâces pour une grâce obtenue et lui demande que la sobriété règne toujours au foyer.—Une abonnée.—**Riv. au Renard.**—Dans le mois de mai mon bébé était étouffé et presque mort, j'ai promis que si elle me préservait d'étouffer moi-même que je lui ferais une petite offrande de 25cts, j'accomplis ma promesse et je la prie de me continuer sa protection.—**Dame Arthur Bernier.**—**Ware.**—Ma Mère ayant dû subir une opération, il y a deux ans au mois d'octobre, j'avais promis que si elle revenait bien, je le ferais publier dans vos Annales et de payer deux basses messes, aujourd'hui je m'acquitté avec bonheur de ma promesse, off: 25cts.—**Clarisse Poulin.**—**Central Falls.**—Une de mes filles vous envoie 20cts qu'elle avait promis à Notre Dame du Rosaire pour l'avoir préservée du mal de jambes qu'elle avait coutume d'avoir à chaque maladie.—**Dame F. C.**—**Montréal.**—Mille remerciements à notre bonne Mère du Cap pour une faveur obtenue, avec promesse d'une année d'abonnement et de faire publier.—Abonnée.—**Gentilly.**—Mes remerciements à la Sainte Vierge du Cap pour avoir obtenue une guérison d'un mal de côté qui me faisait souffrir depuis longtemps, je vous prie bonne Mère de nous garder sous votre protection et la grâce d'une bonne mort pour toute la famille, avec promesse de publier.—**D. H. G.**—**Little Falls.**—Je souffrais d'une maladie de cœur depuis bien des années, je suis maintenant parfaitement guérie par l'intercession de N. Dame du T. S. Rosaire, j'avais promis de le faire publier dans les Annales et vous envoie 20cts pour voyages de terre, amour et reconnaissance.—Abonné.—**Little Falls.**—Mon petit garçon était perdu dans les bois et les champs; une centaine d'hommes le cherchaient depuis deux jours et deux nuits, on désespérait de pouvoir le trouver, lorsqu'on me conseilla de m'adresser à N. Dame du Cap, je promis une neuvaïne de trois Ave Maria et 10 centins pour faire brûler une lampe représentant les cinq mystères et 10 centins pour voyages de terre et avec promesse de faire publier, une demie heure après, l'enfant était retrouvé sain et sauf, mille et mille remerciements à la Vierge du Cap—Abonnée.

**St Blaise.**—Cinquante centins en remerciement à la Reine du Rosaire pour faveurs obtenues—Un abonnée.—**Victoriaville.**—Je vous envoie la somme de \$1.00 pour deux basses messes en l'honneur de la Ste Vierge pour deux faveurs obtenues après promesse de le faire publier dans vos chères Annales.—Une abonnée.—**St Didace.**—Guérison de mon petit garçon, après promesse de faire un pèlerinage et aussi deux autres grâces obtenues, j'envoie \$1.00 en remerciement.—**Dame A. P.**—**St Barnabé.**—Ci-inclus 20cts en remerciement à N. Dame du Cap pour guérison obtenue.—Abonnée.—**St Barnabé.**—Remerciement pour grâce obtenue, et je demande à la Vierge du Cap nne autre grâce particulière.—Une abonnée.—**St Barnabé.**—Je dois ma reconnaissance à N. Dame du T. S. Rosaire pour avoir obtenue une vocation avec promesse de faire publier et d'une offrande de 50cts.—Une pèlerine.—**St Barnabé.**—Actions de grâces à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier et d'une offrande de 25cts.—Une abonnée.—**St Barnabé.**—Remerciements à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue avec promesse de publier.—Une abonnée.—**St Barnabé.**—Je remercie N. Dame du Cap pour grâces obtenues moi et ma femme—Un abonné.—**St Barnabé.**—Une personne remercie Notre Dame du Cap pour avoir obtenu la guérison d'un panaris.—**St Barnabé.**—Mille actions de grâces à Notre Dame du Cap pour une guérison miraculeuse obtenue d'une maladie que quatre médecins avaient trouvé incurable, j'ai été guéri après avoir invoqué cette bonne mère du Cap et promis de publier dans les Annales.—F.—**Trois-Rivières.**—Je viens en pèlerinage pour remercier N. D. du Cap d'avoir guéri bien vite mon grçon des fièvres.—E. C.—**Lévis.**—Je remercie N. D. de Bon Secours des faveurs obtenues, après promesse de publier, off. \$5.00.—**Dame J. H. C.**—**Joliette.**—Reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour guérison de mon enfant qui avait des ulcères dans l'œil, après prières faites en l'honneur de la Ste Vierge, et il a été guéri.—N. V.—**St David.**—Je vous adresse 50cts en remerciement à Notre-Dame du T. S. Rosaire qui a obtenue la guérison de mon enfant de la coqueluche et de la rougeole.—**Dame A. Leblanc.**—**Black Lake.**—Ci-inclus mon abonnement et 50cts en reconnaissance à notre bonne Mère du Cap pour plusieurs faveurs reçues.—Une ancienne abonnée.—**Trois-Rivières.**—Veuillez remercier Notre Dame du Cap de m'avoir guérie des fièvres.—**Dame O. B.**—**Shawenegan.**—Je vous adresse 50 cts pour le terrain, en reconnaissance d'avoir obtenu de Notre Dame du Cap un prompt rétablissement de santé et d'être préservés d'un malheur.—E. C.—**Central Falls.**—Amour reconnaissance, encore une fois à N. D. du S. Rosaire à Ste Anne et à St Antoine, ma jeune fille a eu un mal de côté qui menaçait d'être bien grave, après avoir prié beaucoup notre bonne Mère du St Rosaire, aujourd'hui ma jeune fille est très bien, je viens avec joie accomplir ma promesse, et je demande une autre faveur à cette bonne Mère.—Une abonnée.—**Soo.**—Trouvez ci-inclus la somme de 50cts pour embellissement du terrain de Notre Dame du Très Saint Rosaire pour grâce demandée et accordée avec promesse de faire publier dans les Annales.—**Sherbrooke.**—Ci-inclus 25cts pour grâces obtenues par l'intercession de Notre Dame du Cap et Ste Anne, avec promesse de publier dans vos chères Annales.—F.P.—**Montmagny.**—Je remercie Notre Dame du Rosaire pour une grande faveur obtenue avec promesse de faire inscrire dans les Annales.—M. B. C.—**Burlington.**—Vous trouverez sous ce pli \$1.25 que j'avais promis à Notre Dame du Très St Rosaire si elle me guérissait j'avais l'exema aux mains et après avoir consulté plusieurs médecins sans résultats je promis cette petite aumône avec promesse de le faire publier dans les Annales, à présent je suis parfaitement guérie, je viens m'acquitter de cette dette, mille remerciements.—B. P.—**St Barnabé.**—Je viens avec reconnaissance par la voix de vos Annales pour remercier la douce Reine du

St Rosaire d'avoir guérie mon petit garçon d'une brûlure grave, après promesse de le faire inscrire dans vos Annales.—Adolphe Gélinas.—Manchester.—Ci-inclus je vous adresse \$1 00 offerte par Delle Annie Boisvert pour faveur obtenue, avec promesse d'insérer dans vos Annales.—Sandy Bay.—Madame Paul Thibault était dangereusement malade, elle invoqua St Joseph et promit de s'abonner à son messager et de faire publier si elle guérissait, elle est parfaitement bien.—Grand'Mère.—Au pèlerinage de Grand'Mère j'avais promis \$5.00 si j'obtenais certaines faveurs : je les ai obtenues et je reviens au Cap accomplir ma promesse.—J. A. R.—Moose Creek.—Je vous adresse 40cts pour une neuvaine et 50cts pour une messe basse pour avoir obtenue une heureuse maladie et le baptême de mon enfant, un Ave — Dame P. S.—Pointe du Lac.—Après promesse de publier et de m'abonner j'ai obtenu d'éviter une opération que nécessitait ma maladie grave.—Dame L. D.—Trois-Rivières.—Je remercie N. Dame du Cap pour grâces obtenues avec promesse de publier et d'une offrande de 50cts.—L. M.—S. Prosper.—Je viens de tout cœur remercier la Ste Vierge de m'avoir assistée dans ma dernière maladie après avoir promis de m'abonner aux Annales du Rosaire et de faire publier.—Dame H. H.—St Prosper.—Je remercie la Ste Vierge de m'avoir obtenue de grandes faveurs je lui demande encore sa protection pour l'avenir, offrande de 50cts pour une messe en reconnaissance.—Abonnée.—Cap de la Madeleine.—Reconnaissance à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour avoir obtenue mon diplôme avec promesse de faire publier.—Delle M. L.—La Tuque.—Ci-inclus 50cts pour Stations du Rosaire, que je dois à N. D. du Rosaire pour avoir protégé mon mari d'accident dans un ouvrage dangereux.—Dame X. H.—Batiscan.—Je remercie N. Dame du Rosaire pour guérison d'un jeune homme atteint d'une maladie très grave, après promesse d'abonnement à la messe perpétuelle et trente centins pour la coronne pour une autre faveur obtenue.—Une abonnée.—Champlain.—J'ai promis vingt cinq centins à Notre Dame du Rosaire pour guérison obtenue de ma petite fille avec promesse de publier.—G. P.—Batiscan.—Grand merci à la Vierge du Cap pour avoir retrouvé un bijou d'une grande valeur, après avoir promis de publier.—Une abonnée.—Batiscan.—Je remercie Notre Dame du Cap pour avoir été préservée d'un accident dans une maladie.—Abonnée.—Champlain.—Je vous donne 25cts pour une grâce obtenue par l'intercession de Notre Dame du Cap.—J. A. M.—Ste Geneviève.—Je viens remercier Notre Dame du Cap pour une grande grâce obtenue, avec promesse de faire un pèlerinage au Cap et de faire publier.—X. S.—Ste Geneviève.—Grands remerciements à Notre Dame du Cap pour avoir été préservée d'un incendie qui serait certainement arrivé sans le secours de cette bonne Mère du Cap avec promesse de m'abonner aux Annales et de publier.—Abonnée.—Batiscan.—Actions de grâces à Notre Dame du Rosaire pour guérison obtenue avec promesse d'une offrande de \$5 00 et de publier.—Dame T. M.—Batiscan.—Je remercie N. Dame du Cap pour faveurs obtenues avec une offrande de \$1.00.—Abonnée.—Remerciements à Notre Dame du Cap pour un diplôme obtenu, offrande 30cts.—Abonnée.—St Samuel.—Publiez dans vos Annales ce qui suit : j'avais promis de renouveler mon abonnement et 25cts pour les voyages de terre si j'obtenais plusieurs faveurs, j'ai été exaucée, grands remerciements à N. Dame du Cap.—Dame B.—Herbertville.—Ci-inclus cinquante centins (\$0 50) pour paiement d'un an d'abonnement à vos Annales du Très Saint Rosaire, c'est pour accomplir un devoir de reconnaissance envers notre Divine Mère que je m'inscris aujourd'hui au nombre de vos abonnés ; j'ai été guérie, par l'intercession de la Ste Vierge après lui avoir promis de faire publier ma guérison dans vos Annales.—Dame Edgard Desgagné.—St Ursule.—Voulez-vous être assez bon de publier dans vos Annales que Notre Dame du Cap m'a protégée dans une maladie après promesse de

publication. — Delle L. L. — Montréal. — Mon petit garçon, jumeau, âgé de 3 mois, fût atteint d'une hernie, et voyant que mon médecin était impuissant à la guérir, je promis à N. Dame du Cap, une offrande de 25 centins pour ses stations et de faire paraître dans ses Annales, aussitôt, l'hernie commença à diminuer et tout est complètement disparu. — Deschambault — Après promesse de faire inscrire dans les Annales, j'ai obtenu une grande faveur de N. Dame du Rosaire, à qui je dois remerciements. — Abonnée. — Batiscan — Remerciements à la Vierge du Rosaire pour conversion obtenue d'une personne chère, après promesse de publier. — Ste Geneviève. — Actions de grâces à Notre Dame du Rosaire pour deux guérisons obtenues moi et ma petite fille, après promesse de faire un pèlerinage au Cap, de m'abonner aux Annales et de publier. — Dame P. P. — Batiscan. — Grands remerciements à Notre Dame du St Rosaire pour faveurs et guérisons obtenues par l'usage des roses bénites avec promesse de deux nouveaux abonnements que j'ai accomplis je prie N. Dame du Cap de m'accorder de nouvelles faveurs. — Mad. A. Kane. — Lévis. — J'ai promis de faire publier dans les Annales ma guérison et une heureuse maladie, faveurs que j'ai obtenues. — Dame A. M. — Ste Angèle. — Je vous adresse l'honoraire d'une messe promise pour faveurs obtenues. — St Grégoire — Comme je l'avais promis je viens publier que j'ai obtenu de faire une bonne confession. — Bécancourt — Reconnaissance à Notre Dame du Cap pour faveur obtenue et je demande qu'elle veuille bien me continuer sa protection. — Dame S. M. — La Tuque. — Veuillez inscrire, mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire de la bonne Ste Anne et de St Antoine de Padoue après promesse de publier dans les Annales. — Delle A. H. — Ville Marie — Mille remerciements à notre bonne Mère du Ciel pour m'avoir obtenu le succès dans mes examens avec la mention désirée, après promesse de faire publier dans les Annales. — M. A. R. — Mont-Carmel. — Veuillez inscrire faveurs obtenues après promesse de faire brûler 5 lampes pendant 1 heure et de faire publier dans les Annales. — Enfant de Marie — Chutes Shawenegan. — Guérison obtenue de mon garçon religieux d'une grave maladie par le secours de Notre Dame du Rosaire avec promesse de faire inscrire dans les Annales. Le docteur avait déclaré cette maladie incurable. — Dame J. B. L. — St Boniface de Shawenegan. — Je rends mille actions de grâces à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue d'une maladie de cerveau que j'avais depuis dix années, j'ai été guéri après avoir fait plusieurs neuvaines d'Ave Maria et promesse de faire publier dans les Annales. — A. H. — St Etienne des Grès. — Je remercie N. Dame du Cap pour guérison obtenue de mon frère qui avait la fièvre tremblante, et fut guéri après promesse de faire brûler cinq cierges dans son Sanctuaire et de publier. — M. L. S.



## Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Nombre d'orphelins.....	53	Malades.....	124
Vocations.....	60	Bonne mort.....	200
Familles.....	500	Conversions.....	202
Pères et mères de familles....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	200	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	300	Heureux mariages.....	41
Institutrices et écoles.....	300	Succès dans entreprises.....	208
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	90
Premières communions.....	500	Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	251	Ivrognes et blasphémateurs....	129

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

## Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	162
Conversions.....	121
Succès dans les examens.....	24
Réussite dans les affaires difficiles.....	77
Heureuse délivrance.....	83
Faveurs obtenues.....	500

## Nécrologie

Dame Prime Roy, St Arsène. Sœur Marie Anne, des Sœurs Grises, Montréal. Madame Louis Trottier, Ste Anne de la Pérade. Mr Denis Bellemare, St Barnabé. Mr Joseph Albia Paul, St Ignace. Delle Adélina Désilets, Bécancourt. Mr Victor Laperche, Providence. Delle Marie Amanda, St Casimir. Mr Côme Veillette, Waterbury. Mr Ludger Gauthier, Chicopee. Dame Cléophas Plourde, St Wenceslas. Mr Napoléon Gagnon, St Pierre. Dame Louis Brunel, Worcester. Dame Alexis Lamarre, Longueil. Dame Herménégilde Simard, Baie St Paul. Mr Antoine Charest, Ste Anne de la Pérade. Dame Côme Leduc, Ste Anne de la Pérade. Dame J. Paradis. Ste Anne de la Pérade. Dame Philomène Martel, St Edouard. Dame Marie Anne Dubé, Lac à la Tortue. Dame Denis Bellemare, Grand Mère. Mr Paul Côté, Rimouski. Dame M. Grignan, Batiscan. Dame Michel Belisle, Wotton. Dame Vve Léon Boulard, Cap de la Madeleine. Delle Rosaria Rochefort, Cap de la Madeleine. Mr Noël Lacroix, Cap de la Madeleine.

*Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !*

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.